

Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) - bilan 2016



La sécurité routière en France

Bilan de l'accidentologie de l'année 2016

L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) est un organisme placé auprès du délégué interministériel à la sécurité routière. Il a pour rôle d'assurer la collecte, la mise en forme, l'interprétation et la diffusion des données statistiques nationales et internationales, le suivi des études sur l'insécurité routière, l'évaluation des nouvelles mesures de sécurité prises ou

envisagées.

Les statistiques des accidents de la route produites par l'ONISR ont été labellisées par Avis n° 2013-02 de l'Autorité de la statistique publique en date du 4 juin 2013 publié au JORF n° 0139 du 18 juin 2013.

Le présent document a été réalisé par l'ONISR sous la direction de Manuelle Salathé, secrétaire générale de l'ONISR.

Bilan 2016 du comportement des usagers de la route et du permis à points

Le bilan de l'année 2016, comparé à celui de 2015, a enregistré une hausse de + 11,7 % du volume total des infractions (délits et contraventions) au code de la route relevées en 2016 par les services de police et de gendarmerie nationales. Le nombre des délits routiers a augmenté de + 2,5 % en 2016, notamment les délits relatifs aux stupéfiants et les délits de fuite après un accident, traduisant un durcissement de certains comportements délictuels. Dans le même temps, le nombre de points retirés en 2016 a connu une hausse de + 5,7 % par rapport à la même période de 2015

Téléchargez le [bilan de la sécurité routière 2016](#)

Les accidents impliquant un véhicule utilitaire p.52

Les accidents impliquant un poids lourd p.54

Les accidents impliquant un autocar p.56

Les accidents impliquant un autobus p.57